

Nos urgences pour les Français·e·s

UN BUDGET CONTRE LA VIE CHÈRE

31 octobre 2023

« Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté, doit commencer par leur garantir l'existence. » Léon Blum

En France, en 2023, **de plus en plus de Françaises et de Français** n'arrivent plus à vivre de leur travail, quand ils en ont un ; ne parviennent plus à se loger ; n'accèdent plus à une éducation et à des soins de qualité. De plus en plus de nos concitoyens et concitoyennes sont également insuffisamment protégés des effets des dérèglements climatiques et connaissent des difficultés grandissantes pour manger à leur faim. **Cette crise sociale, indéniable, peut être plus prégnante encore dans certains territoires, notamment dans les outre-mers.**

Les réponses à ces réalités, que nous constatons tous les jours dans nos circonscriptions, sont une nouvelle fois absentes du budget présenté par le gouvernement, **qui s'entête dans des choix qui profitent à quelques-uns au détriment de tous les autres**, notamment celles et ceux que nous avons applaudis à 20h pendant la crise sanitaire.

Ce contre-budget constitue donc la réponse des députés socialistes et apparentés aux projets de loi de finances (PLF) et de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 du Gouvernement.

Il ne représente pas la totalité de ce que nous ferions si nous étions en responsabilité, ni l'intégralité des amendements que nous avons déposés. Il vise à mettre en évidence, dans un contexte où le débat parlementaire est tronqué par le recours compulsif aux 49.3, **nos réponses à 5 urgences et à 2 priorités**, que le Gouvernement refuse de prendre en compte, alors même que les ignorer contribue à durablement fragiliser notre pays et à gangréner le pacte républicain qui lie les Françaises et les Français entre eux.

Ces 5 urgences et 2 priorités représentent un impact budgétaire que nous estimons à environ 60 milliards d'€. Elles se décomposent de la manière suivante (en milliards d'€).

NOS 5 URGENCES	COÛT (EN MILLIARDS €)
Pouvoir de vivre	16,7
Santé & solidarités	18,8
Écologie	9,5
Logement	4
Éducation	3,9
NOS 2 PRIORITÉS	COÛT (EN MILLIARDS €)
Outre-mer	2,5
Collectivités territoriales	3,8
TOTAL DÉPENSES	59,2

Concernant leur financement, nous observons tout d'abord que si la croissance économique française avait été celle de l'Union européenne depuis 2017, elle aurait permis de financer ces urgences et priorités pour une bonne part (1 point de croissance économique génère «automatiquement» entre 12 et 15 milliards d'€ de recettes budgétaires supplémentaires).

Depuis 2017, la France figure parmi le tiers des pays qui en Europe affichent la plus faible croissance économique. Ceci amoindrit de facto les possibilités budgétaires de notre pays.

Face à cette situation, nous proposons le plan de financement suivant, qui répond à une triple volonté : **la justice, l'égalité et la solidarité.**

CATÉGORIES DE RECETTES	GAIN (EN MILLIARDS €)
Justice fiscale <i>Entreprises</i> <i>Ménages</i>	18,1 10,4 7,7
Pilotage macroéconomique pour ne pas abîmer l'économie	6,8
Réduction de niches sociales et pilotage de la dette	8,8
Rétablissement de fiscalité supprimée <i>Entreprises</i> <i>Ménages</i>	19,5 15 4,5
Lutte contre la fraude fiscale	6
TOTAL RECETTES	59,2

Ce plan de financement repose sur les principes suivants :

- **1/3 de fiscalité au titre de la justice sociale** : création d'un ISF vert pour 1 % des ménages (400 000) qui détiennent le plus de patrimoine financier (supérieur à 2,2 millions d'€), création d'une taxe sur les super profits pour les entreprises.
- **1/3 de réductions de niches sociales**, de charge de la dette et **d'adaptation de la trajectoire budgétaire.**
- **1/3 de rétablissement d'impôts supprimés** par le Gouvernement : CVAE, ISF, PFU.

Pour les ménages, les mesures fiscales proposées **ne concernent que les Françaises et les Français qui détiennent plus de 1,3 million d'€** de patrimoine.

Enfin, ce contre-budget est une réponse au contexte inédit de l'Assemblée nationale : pour la première fois de leur histoire, les commissions des finances et des affaires sociales de l'Assemblée nationale, saisies au fond respectivement sur la 1ère partie du PLF et sur le PLFSS, ont voté contre ces deux textes. Pour mémoire, avec la même configuration de l'Assemblée nationale, ces deux commissions avaient adopté en 2022 les projets de budget du Gouvernement pour l'année à venir.

Aux débats budgétaires qui ne peuvent aller à leur terme en raison des 49.3, **nous répondons par des propositions alternatives construites, financées et porteuses de justice sociale. C'est notre rôle d'opposition. Pour retrouver l'espoir.**

Boris Vallaud, Christine Pirès-Beaune, Jérôme Guedj, Valérie Rabault, Fatiha Keloua-Hachi et les députées et députés du groupe Socialistes & apparentés



POUVOIR DE VIVRE **7**

Augmenter les salaires et les minima sociaux

SANTÉ & SOLIDARITÉS **11**

Vivre mieux tout au long de la vie, de la petite enfance à la retraite

ÉCOLOGIE **16**

Logements rénovés, mobilités durables renforcées

LOGEMENT **18**

Un logement digne et durable pour toutes et tous et partout

ÉDUCATION **20**

Mieux accompagner nos élèves et revaloriser les enseignants

OUTRE-MER **23**

Contre la vie chère, pour l'égalité réelle

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES **25**

Soutenir nos collectivités en première ligne

TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE ET RECETTES **27**

Notre financement : justice, égalité et solidarité



POUVOIR DE VIVRE POUVOIR DE VIVRE POUVOIR DE VIVRE

→ 16,7 milliards €

Nous vivons une grave crise du pouvoir d'achat. **Les Françaises et les Français n'arrivent plus à vivre dignement avec leur salaire et leur retraite.**

Les chiffres sont édifiants. Le pouvoir d'achat des salariés du privé a **baissé en moyenne de 2,5% depuis 2019**. Dans la fonction publique, le gel du point d'indice depuis 20 ans et son insuffisante revalorisation à l'été 2022 ont fait **perdre plus de 25% de pouvoir d'achat aux fonctionnaires**. La perte de pouvoir d'achat des allocataires de minima sociaux pourrait faire basculer 200 000 personnes dans la pauvreté. D'après l'Insee, les achats alimentaires des français ont diminué de 11,4% entre le dernier trimestre 2021 et le 2eme trimestre 2023, **un phénomène jamais vu depuis 1960**.

C'est ainsi une véritable crise sociale qui se déroule sous nos yeux, **pendant que le Gouvernement continue de faire des cadeaux aux plus fortunés.**

Parce que tout le monde doit pouvoir manger à sa faim, se loger, se chauffer, sans craindre le 20 - voire le 10 - du mois, il est urgent d'assurer un filet minimal pour toutes et tous, d'assurer une rémunération digne pour tous les travailleurs, et de lutter contre les pratiques prédatrices de hausses artificielles des prix sur les biens essentiels, ce qu'on appelle la "shrinkflation".

1 – POUVOIR VIVRE DE SON TRAVAIL

→ 12 milliards €

Dans les années 1970-1980, la forte inflation s'est accompagnée d'une indexation des prix sur les salaires. Pour la 1ère fois en France, l'inflation que nous subissons depuis juin 2021 n'a pas entraîné une indexation des salaires.

- **Revalorisation du SMIC à 1600€ nets par mois.** Ceci représente une hausse salariale de 216 euros nets par mois. Cette mesure doit s'accompagner d'une véritable conférence sociale, pour aborder les autres leviers de revalorisation du travail mais aussi pour accompagner nos TPE. Ainsi, pour les TPE qui emploient 780 000 personnes au SMIC, ceci représenterait un surcoût annuel de 2 milliards € par an, pour lesquels un mécanisme de compensation pourra être pris en compte.
- Organisation d'une conférence nationale de revalorisation des salaires en vue de leur **indexation sur l'inflation et de la réduction des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes.**
- Revalorisation de **5% des rémunérations de tous les fonctionnaires**, soit une hausse en moyenne de 150 € nets par mois par agent : 10 milliards €

2 – REVALORISER DE 7,5% LES MINIMA SOCIAUX

→ 3 milliards €

Cette revalorisation est **supérieure à l'inflation attendue pour 2024**. Elle conduirait aux évolutions suivantes :

- **RSA** : de 608 € par mois à 654 € par mois, soit +46 € (personne seule)
- **Minimum vieillesse (ASPA)** : de 961 € par mois à 1033 € par mois, soit +72 € (personne seule sans pension de retraite)
- **Allocation Adulte Handicapé (AAH)** : de 971 € par mois à 1044 € par mois, soit +73 € (montant maximal)
- **Aides au logement** : de 225 € par mois (montant moyen d'APL en 2023) à 242 € par mois, soit +17€

3 – POUVOIR SE CHAUFFER CET HIVER

→ 500 millions €

Le baromètre du médiateur national de l'énergie indique que **4 foyers sur 5 ont réduit leur chauffage à l'hiver 2022-2023** pour faire baisser la facture. En 2020, c'était un peu plus de la moitié.

Un tiers des Français indiquent avoir rencontré des difficultés à payer les factures de chauffage à l'hiver 2022-2023, contre 18% en 2020.

Malgré ces difficultés, le Gouvernement a annoncé mettre fin au chèque-énergie exceptionnel pour 2024 et maintenir le chèque énergie traditionnel qui concerne près de 6 millions de personnes.

- **Augmentation de 26,5% du montant du chèque énergie** pour tenir compte de la double hausse des tarifs réglementés de l'électricité en 2023. Ainsi le montant maximal du chèque passera de 277€ à 350€ soit un gain de 73€ pour les ménages les plus aidés.

4 – SOUTENIR LES TRAVAILLEURS CONTRAINTS DE PRENDRE LEUR VOITURE POUR ALLER TRAVAILLER

→ 800 millions €

Pour 2024, le Gouvernement propose une prime de 100 € pour 5 millions de ménages qui prennent leur voiture pour aller travailler et qui ont moins de 1700 € nets par mois (déciles 1 à 5).

- **Nous étendons le chèque énergie aux 6ème et 7ème déciles (au lieu des 5 premiers)** : 3,7 millions de ménages bénéficiaires en plus, soit un total de 8,7 millions de ménages en comptant les bénéficiaires actuels.
- **Nous modifions le montant** : 200 € sur les 3 premiers déciles (au lieu de 100 € du Gouvernement), 150 € sur les 4ème et 5ème déciles (au lieu de 100 € du Gouvernement), et 100 € pour les 6ème et 7ème déciles (que nous ajoutons). Coût supplémentaire : 800 millions € en plus des 500 millions € déjà budgétisés par le Gouvernement pour 2024.
- **Nous proposons un système progressif en fonction du nombre de kilomètres parcourus entre le domicile et le travail.**

5 - MANGER À SA FAIM

→ 300 millions €

- **Repas Crous à 1 euro** pour tous les étudiants : 100 millions €
- Soutenir davantage les **associations d'aide alimentaire** : 200 millions €

6 - LUTTER CONTRE LA SHRINKFLATION

→ 10 millions €

- Toute diminution de quantité/taille d'un produit doit être signalée sur la face avant du packaging, pendant 6 mois.
- Interdiction de modifier le prix d'un article plus souvent qu'une fois tous les mois pour éviter la pratique des prix changeants sur les étiquettes électroniques de gondole.
- **Augmentation des moyens de la répression des fraudes et de l'autorité de la concurrence (+180 ETP) pour lutter contre les pratiques commerciales trompeuses et déloyales** et contre les ententes et abus de position dominante : 10 millions d'euros.



SANTÉ & SOLIDARITÉS SANTÉ & SOLIDARITÉS SANTÉ & SOLIDARITÉS

→ 18,8 milliards €

Nous sommes face à une crise sanitaire et sociale historique : l'hôpital craque, la désertification médicale gagne du terrain, la santé mentale se dégrade, les crèches ne répondent plus aux besoins, les EHPAD manquent de bras, la réforme des retraites est vécue comme une nouvelle injustice, etc. La liste pourrait encore être longue.

Face à cette situation, le Gouvernement envisage de faire des coupes budgétaires en 2024.

Les franchises s'appliquant aux consultations chez le médecin et sur les boîtes de médicaments vont doubler, les arrêts de travail pourront être entièrement remis en cause par un médecin diligenter par l'employeur, le budget de l'assurance chômage - destiné à assurer un revenu temporaire décent aux demandeurs d'emploi - va être ponctionné pour éponger le déficit de la Sécurité sociale, etc.

A l'inverse, nous pensons qu'une autre voie est possible : celle d'une société où les besoins sanitaires et sociaux peuvent être satisfaits, où l'on peut se soigner facilement et gratuitement, où l'environnement rime avec santé, où le travail n'épuise pas jusqu'à 64 ans, où l'enfant et la personne âgée sont accueillies dignement.

7- LANCER UN PLAN DE RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL PUBLIC

→ 3,9 milliards €

Alors que les personnels épuisés démissionnent et que l'hôpital public craque de toute part, **le Gouvernement s'apprête à lui attribuer une enveloppe budgétaire à peine supérieure à l'inflation.** En effet, le Gouvernement propose que l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) croisse pour 2024 de 3,2% avec une inflation à 2,5%. L'ONDAM "déflaté" évoluerait donc de 0,7%.

Or la croissance "naturelle" des dépenses de santé est estimée à 4% environ, à cause notamment du vieillissement démographique, des coûts croissants des affections longue durée et de la hausse des coûts liés aux progrès techniques.

Résultat : il manque 3,9 milliards €, selon la plupart des fédérations et des collectifs hospitaliers pour que l'hôpital "tienne" en 2024.

A l'inverse de ce nouveau coup de rabet, nous proposons de prendre des mesures d'urgence pour éviter que les personnels démissionnent.

- **Augmentation des salaires des professionnels** : 160 € nets par mois pour les 1 million de personnels médicaux et non médicaux soignants du secteur hospitalier privé et public.
- Fin de « l'hôpital-entreprise » avec le plafonnement de la tarification à l'activité.
- Hausse de la compensation financière des surcoûts pour les hôpitaux dans les territoires ultramarins.

8- LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

→ 38 millions €

- Création de **2 000 places à l'Université** pour former 2 000 médecins de plus en 2024 : 38 millions €
- Régulation de l'installation des professionnels de santé
- Rétablissement de la permanence des soins. Le coût de cette mesure est neutre car le coût de l'indemnisation des permanences est minoré du coût des passages aux urgences ainsi évités.

9 – PRENDRE EN CHARGE 100% D'UN PANIER DE SOINS ET DE MÉDICAMENTS

→ 6,8 milliards €

Dans le PLFSS 2024, **le Gouvernement s'apprête à doubler les restes à charge du patient lors d'une consultation de son médecin et de l'achat d'un médicament.**

A l'inverse, nous proposons de diviser par deux le reste à charge actuel des patients (évalué à 13,2 milliards €).

- **Suppression totale du reste à charge pour les 3 premiers déciles de revenu.** Le reste à charge serait de 0 € contre 300 € en moyenne par an aujourd'hui.
- Réduction de 80% du reste à charge pour le 4ème décile. Le reste à charge moyen serait ainsi de 70 € contre 345 € par an aujourd'hui.
- Réduction de 60% du reste à charge pour le 5ème décile. Le reste à charge moyen serait ainsi de 135 € contre 336 € par an aujourd'hui.
- Pas de réduction pour les déciles supérieurs.

10 – LANCER UN PLAN SANTÉ MENTALE

→ 180 millions €

- **Revalorisation de la rémunération des professionnels de la santé mentale :** 160 € nets par mois pour les psychiatres et les psychologues : 160 millions d'euros.
- Création de 500 places en Instituts Médico-Educatifs (IME), avec l'objectif à long terme de créer 11 000 places : 20 millions d'euros
- Développement d'une organisation graduée et décroisonnée de l'offre de soins, qui s'appuie en priorité sur l'ambulatoire.

11 – LANCER UN PLAN D'URGENCE POUR LA PETITE ENFANCE

→ 1,65 milliard €

- **Embauche de 10 000 professionnels** dès 2024.
- Augmentation des rémunérations des professionnels d'environ **3000 € bruts en moyenne par an**.
- Amélioration des conditions de travail.
- Meilleure indemnisation de la pénibilité des métiers.
- Augmentation du nombre de places en formation.
- Ouverture de berceaux en crèche.
- Amélioration des conditions d'accueil des enfants.
- Allongement de la durée des congés d'accueil du jeune enfant pour les parents et égalisation de la durée entre les femmes et les hommes.

12 – PRÉPARER LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION

→ 3,15 milliards €

- En urgence, **transformation de la réduction d'impôt sur les frais d'EHPAD en crédit d'impôt** et abaissement de l'âge de calcul des concours à l'APA dans les territoires ultra-marins de 75 ans à 65 ans : 882 millions €
- Embauche de 20 000 professionnels : 900 millions €
- **Revalorisation des professionnels du secteur**, en moyenne de 3000 € par an : 1,2 milliard €
- Doublement du fonds d'aide aux EHPAD en difficultés financières : 100 millions €
- Porter le tarif-plancher des services à domicile à 30 €/heure (contre 23 aujourd'hui) : 75 millions €
- Effort sur la prévention de la perte d'autonomie via l'adaptation des logements, le développement du sport-santé, la lutte contre l'isolement et la dénutrition, amélioration de la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- À moyen terme, construction d'une prestation unique, universelle et prenant en compte les facultés contributives de chacun pour aider à régler les frais d'EHPAD
- **Création de places en EHPAD et en résidence autonomie**
- Fixation d'un taux-cible d'encadrement à 8 professionnels pour 10 résidents

13 – ABROGER LA RÉFORME DES RETRAITES

→ 2,4 milliards €

- **Abrogation report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ainsi que de l'accélération du calendrier de la réforme Touraine sur la durée de cotisation.**
- Meilleure prise en compte de la pénibilité, des carrières longues et des carrières hachées. **Réduction des écarts de niveau de pension entre les femmes et les hommes.**
- Des mesures de financement plus justes existent pour équilibrer notre système de retraites.

14 – LANCER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

→ 611 millions €

- **Doublement du budget de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)**
- Création d'un institut hospitalo-universitaire (IHU) en santé environnementale
- Formation des professionnels de santé
- Sensibilisation des élus locaux et des cadres territoriaux



→ 9,5 milliards €

Le défi climatique face à nous ne peut plus faire l'objet de demi-mesures et de renoncements. **Nous sommes à la croisée des chemins** que le Haut Conseil pour le Climat résume parfaitement : il faut acter l'urgence climatique et accélérer une action insuffisante du Gouvernement.

Ce budget doit donc être **le point de départ d'une odyssée qui s'étendra jusqu'à 2050 pour atteindre la neutralité carbone**. D'un point de vue fiscal, il faut s'attaquer réellement aux "niches brunes" (avantages fiscaux sur les énergies fossiles) qui coûtent de l'argent public et contribuent aux émissions de CO₂.

D'un point de vue budgétaire, l'effort doit se concentrer sur les secteurs les plus émetteurs, en particulier **les mobilités et la rénovation des logements**, pour décarboner massivement.

Cela doit se faire dans un **esprit de justice sociale** avec un accompagnement maximum pour les classes populaires et des aides ciblées pour les classes moyennes et **la mise en place d'une taxe sur le patrimoine des plus aisés pour les financer**. Les 7 milliards d'€ de crédits supplémentaires déployés par le Gouvernement par rapport au PLF 2023 sont largement insuffisants au regard des 33 milliards d'investissements publics nouveaux nécessaires chaque année d'après le rapport Pisani-Ferry/Mahfouz.

C'est la raison pour laquelle nous proposons un **investissement historique de 12 milliards € (9,5 milliards € + 2,5 milliards € présentés dans la partie "collectivités locales")** en concentrant nos efforts sur la rénovation thermique des bâtiments privés et la transformation des mobilités.

15 – RÉNOVER EFFICACEMENT 125 000 LOGEMENTS DE PLUS

→ 2,2 milliards €

- Financement de 125 000 rénovations performantes supplémentaires de logements, en plus des 66 000 rénovations réalisées en 2022. **On estime que seules 10% des rénovations financées par MaPrimeRenov' sont globales ou performantes, c'est-à-dire qu'elles permettent un gain de performance thermique significatif.**
- Augmentation du taux moyen de cofinancement par MaPrimeRenov' à 50%. Ceci porterait l'aide de l'Etat à 17 500€ sur un coût total moyen de 35 000 € par logement.

16 – LANCER RÉELLEMENT LE PLAN DE RELANCE DU FERROVIAIRE

→ 3,8 milliards €

- Déploiement du plan de relance du ferroviaire de 100 milliards € sur 15 ans en y incluant les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) et le fret ferroviaire. **Dans le PLF 2024, le Gouvernement ne prévoit que 672 millions €.**

17 – CRÉER UN ABONNEMENT CLIMAT POUR SE DÉPLACER EN TRAIN

→ 3 milliards €

- **Abonnement de train à 48 € par mois sur le modèle allemand pour l'ensemble des voyages en train (hors TGV)**

18 – FACILITER LE CHANGEMENT DE VÉHICULE

→ 500 millions €

- **Relever le plafond du bonus écologique pour acheter une voiture électrique, de 5 000 € à 10 000 €.** Cette augmentation bénéficiera aux classes moyennes et populaires.
- Créer une super Prime à la Conversion de 2000 € permettant de porter le montant de celle-ci de 6000 € à 8000 € pour les 50 % de ménages les plus modestes (200 millions €). **Cela permettrait de réduire de 30 % le reste à charge de ces ménages.**
- Mettre en place un prêt à taux zéro mobilité durable pour financer le reste à charge : 150 millions €
- Réellement créer et massifier l'offre leasing social de 100 euros par mois pour l'acquisition d'une voiture électrique neuve.

LOGEMENT LOGEMENT LOGEMENT

→ 4 milliards €

Depuis 2017, **le Gouvernement a décidé de réaliser nombre de ses économies budgétaires sur le dos du logement.**

Les locataires ont perdu l'équivalent d'un mois d'APL par an et la réforme de leur mode de calcul a fait 2 millions de perdants entre 2020 et 2021. En ayant réalisé 6 milliards d'euros d'économies sur les bailleurs sociaux depuis 2018, la production de logements sociaux chute de manière continue et la France compte 400 000 demandeurs de plus qu'au début du 1er quinquennat d'Emmanuel Macron.

Sa politique fiscale défavorable au secteur a cassé la dynamique avec une baisse accélérée des permis de construire de 23% sur l'année passée. Au total, 100 000 logements privés de moins auront été produits sur l'année écoulée par rapport à 2017. Cette politique fiscale, en favorisant la location touristique au détriment du logement pérenne, a également tendu encore plus la situation dans les métropoles et communes littorales. En 10 ans le nombre d'annonces sur la seule plateforme AirBnB est passé de 30 000 à 750 000.

Pour redonner des perspectives aux ménages souhaitant accéder à la propriété ou louer dans les parcs privé comme social, **il est urgent de stimuler la production de logements et de remettre des biens sur le marché locatif**, en cessant de subventionner notre propre crise du logement et en redonnant des moyens aux bailleurs sociaux et des perspectives aux primo-accédants.

Nos propositions doivent permettre la production de **100 000 logements privés supplémentaires** et une remontée à un rythme de production de 125 000 logements sociaux par an soit 30 000 de plus qu'aujourd'hui.

19 – REVENIR À UNE PRODUCTION DE 125 000 LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN

→ 1,8 milliard €

- Objectif de 125 000 logements sociaux neufs construits en 2024, contre 90 000 par an en moyenne en 2021 et 2022 : **suppression de la réduction de loyer de solidarité (RLS) et taux de TVA rétabli à 5,5% pour toutes les opérations de logement social.**

20 – AIDER LES MAIRES À CONSTRUIRE DU LOGEMENT NEUF

→ 200 millions €

- **Rétablissement de la prime aux maires bâtisseurs** : prime de 100€ à 150€ par mètre carré de surface de plancher de logements neufs au-dessus d'un point de référence selon le zonage en 5 catégories établi en 2019.

21 – RÉDUIRE LE COÛT DU PRÊT BANCAIRE POUR CONSTRUIRE 100 000 LOGEMENTS PRIVÉS SUPPLÉMENTAIRES

→ 1,9 milliard €

- Abattement de 2 points sur les intérêts d'emprunt sur les 100 000 premiers € empruntés lorsque les primo-accédants à la propriété achètent un logement neuf sur plan (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement). **Ceci représenterait un gain moyen de 19 000 € par primo-accédant ou de 100€ par mois pour un emprunt sur 20 ans.**

22 – MIEUX HÉBERGER LES EXCLUS DU LOGEMENT

→ 100 millions €

- **Créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence, notamment pour les femmes seules ou victimes de violences**, en pension de famille et résorber les bidonvilles.
- Renforcer la prévention des expulsions locatives et améliorer la prise en charge des personnes sans abri au 115.

23 – SUPPRIMER LA NICHE FISCALE AIRBNB

Aujourd'hui, un propriétaire qui loue son logement pour un bail de 3 ans bénéficie d'un abattement maximal de 5 000€ (30% de 15 000€) alors qu'un propriétaire qui met sur AirBnB un meublé de tourisme bénéficie jusqu'à 35 000€ d'abattement (50% jusqu'à 70 000€ de revenus annuels).

Nous voulons mettre fin à la niche fiscale AirBnB pour remettre les logements aujourd'hui loués sur ce type de plateformes disponibles à la location.

ÉDUCATION ÉDUCATION ÉDUCATION

→ 3,9 milliards €

Les besoins de l'élève relatifs à ses conditions d'apprentissage et à son bien-être à l'école sont notre priorité.

Pour cela, nous sommes convaincus que **l'élève doit être mieux accompagné, mieux suivi, mieux encadré**. C'est par plus de présence humaine que nous parviendrons à lutter contre la déscolarisation, à apaiser le climat scolaire et lutter contre le harcèlement, à mieux inclure tous les élèves, et donc, in fine, à favoriser la réussite scolaire.

Cela permettra également de **mieux répondre aux enjeux de santé physique et de santé mentale des élèves et de mieux cibler certaines problématiques sociales**.

Surtout, **seules des classes moins surchargées permettront un meilleur apprentissage** et un accompagnement plus personnalisé : contrairement à ce que propose le Gouvernement (qui supprime encore 2 500 postes cette année), la baisse de la démographie scolaire doit être considérée comme une réelle opportunité de réduire la taille des classes. Combinée au recrutement d'enseignants, elle permettrait à la France de rattraper enfin son retard européen en matière de nombre d'élèves par classe.

Parce que tous ces personnels, notamment les enseignants, sont, chaque jour, les premiers responsables de la réussite de nos élèves, il est nécessaire de tous les revaloriser.

Enfin, par mesure d'égalité, **nous proposons la gratuité des fournitures scolaires en élémentaire**.

24 – RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

→ 1 milliard €

- Des classes **qui ne dépassent pas 19 élèves en élémentaire**, hors classes déjà dédoublées en REP et REP+, ce qui implique le recrutement de 21 000 enseignants dans le premier degré.
- Des classes **qui ne dépassent pas 24 élèves au collège**, ce qui implique le recrutement de 10 000 enseignants dans le second degré.

25 – AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

→ 1,1 milliard €

- **1 assistant d'éducation (AED) pour 72 élèves et 1 conseiller principal d'éducation (CPE) pour 300 élèves.** Alors qu'aujourd'hui on compte environ 1 AED pour 100 élèves et 1 CPE pour 500 élèves. Cette mesure implique le recrutement de 18 000 AED et de 7 500 CPE.
- **1 infirmière à temps plein pour 800 élèves.** Alors qu'aujourd'hui, on compte 1 infirmière pour 1 600 élèves. Cette mesure implique de doubler le nombre d'infirmières, soit 7 500 supplémentaires).
- Que **chaque élève en situation de handicap bénéficie d'un accompagnant (AESH).** Cette mesure implique le recrutement de près de 8 000 AESH.

26 – REVALORISER LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS SCOLAIRES

→ 475 millions €

- **Revalorisation de tous les enseignants et tous les personnels scolaires de 5% supplémentaires, y compris les postes créés dans ce contre-budget.** Pour les enseignants titulaires, leur revalorisation 2024 est assurée par la revalorisation du point d'indice prévue dans la partie "pouvoir de vivre". **Le montant présenté ici correspond à une revalorisation de 5% des enseignants contractuels et des autres personnels scolaires.**

27 – GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES EN ÉLÉMENTAIRE

→ 478 millions €

- Gratuité de toutes les fournitures scolaires en élémentaire. **Ceci représenterait par élève un gain moyen de pouvoir d'achat de 233 € par an.**

28 – MISE EN OEUVRE DE LA LOI DE PROGRAMMATION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

→ 800 millions €

En septembre 2020, le groupe Socialistes et apparentés a réécrit la trajectoire de la loi de programmation pour l'enseignement supérieur et la recherche, avec comme boussole un effort de recherche publique à 1% du PIB en 2027.

Dès lors, le montant que nous proposons correspond au montant inscrit dans notre refonte de la trajectoire budgétaire : nous avons inscrit un montant de 1,3 milliard € de plus en 2024 par rapport à 2023. Dans ce PLF 2024, le Gouvernement inscrit 500 millions d'€. Il manque donc 800 millions d'€ pour atteindre notre trajectoire.

OUTRE-MER OUTRE-MER OUTRE-MER

→ 2,5 milliards €

Le coût de la vie et l'inflation touchent encore plus fortement les territoires d'Outre-mer dont les économies sont vulnérables. **L'enquête de l'Insee de 2022 fait état d'un écart de prix record entre les produits vendus en hexagone et les produits vendus dans les territoires d'Outre-mer** avec des différences allant jusqu'à 40% dans l'alimentaire.

A cette situation de cherté de la vie s'ajoute un déficit chronique en matière d'investissement qui plonge un certain nombre de territoires dans des **situations de vulnérabilités face aux effets du changement climatique**.

La **situation à Mayotte** avec une population privée d'eau 2 jours sur 3 doit nous pousser à un sursaut : mesures d'urgence pour subvenir aux besoins vitaux des populations et investissement d'avenir pour adapter les **territoires ultramarins** face au changement climatique.

29 – ACCORDER AUX HABITANTS DES OUTRE-MER UN SOUTIEN POUR LES TRANSPORTS VERS L'HEXAGONE ÉQUIVALENT À CELUI DES CORSES

→ 530 millions €

- Nous proposons de porter les dépenses de l'Etat en matière de continuité territoriale pour les habitants d'Outre-mer **au même niveau que la Corse** (257 euros par habitant contre 16 euros par habitant ultramarin).

30 – CRÉER UN FONDS D'INDEMNISATION SUR LE CHLORDÉCONE

→ 1 milliard €

- Nous proposons d'ouvrir un Fonds d'amorçage chlordécone pour **la dépollution des sols et des cours d'eau et l'indemnisation des victimes** dans les Antilles.

31 – BLOQUER LES PRIX DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

- Nous proposons de **bloquer les prix d'une liste de biens de première nécessité pour redonner du pouvoir d'achat** aux plus modestes et lutter contre les marges abusives des distributeurs.

32 – LANCER UN PLAN D'INVESTISSEMENT SUR L'ACCÈS À L'EAU

→ 1 milliard €

- La terrible situation de sécheresse à **Mayotte** impose d'anticiper les investissements vitaux pour la population dans les années à venir. Le sous-développement dans les territoires ultramarins va accentuer les vulnérabilités à l'aune du réchauffement climatique. La tempête Philippe et l'ouragan Tammy qui ont traversé les **Antilles** récemment sont là pour le rappeler : les territoires doivent s'adapter aux événements extrêmes pour assurer la sécurité des populations. Les risques naturels liés à l'érosion des côtes, aux séismes et aux volcans doivent également **faire l'objet d'une anticipation dès aujourd'hui**.

COLLECTIVITÉS LOCALES COLLECTIVITÉS LOCALES COLLECTIVITÉS LOCALES

→ 3,8 milliards €

Depuis 2020 les collectivités locales ont été en première ligne face aux crises qui ont touché notre pays, entre pandémie de Covid-19 et crise énergétique et inflationniste.

En 2022 et 2023, elles ont eu à faire face à l'explosion de leurs dépenses énergétiques, à une forte inflation sur leurs autres dépenses et à une augmentation de leurs dépenses de personnel suite au nécessaire relèvement du point d'indice de la fonction publique.

Pour absorber ces coûts supplémentaires, **le Gouvernement avait limité son aide aux plus petites communes. Il a fallu un amendement du groupe Socialistes et apparentés pour qu'un filet de sécurité soit mis en œuvre.**

Toutefois, celui que le Gouvernement a accepté de retenir était très en-deçà de ce que nous proposons, et il s'est effectivement avéré insuffisant ou mal calibré. **Moins de 3000 collectivités ont émergé au filet de sécurité 2022.**



33 – CRÉER UN FONDS D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES LES PLUS FRAGILES

→ 1,3 milliard €

- Afin d'aider en particulier les collectivités (régions, départements, intercommunalités, communes) les plus fragiles et leur conserver une capacité d'action pour l'avenir, notamment en matière de transition écologique, nous proposons un **fonds exceptionnel d'aide aux collectivités locales les plus fragiles de 1,3 milliard d'euros**.

34 – DOUBLER LE "FONDS VERT" EN SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

→ 2,5 milliard €

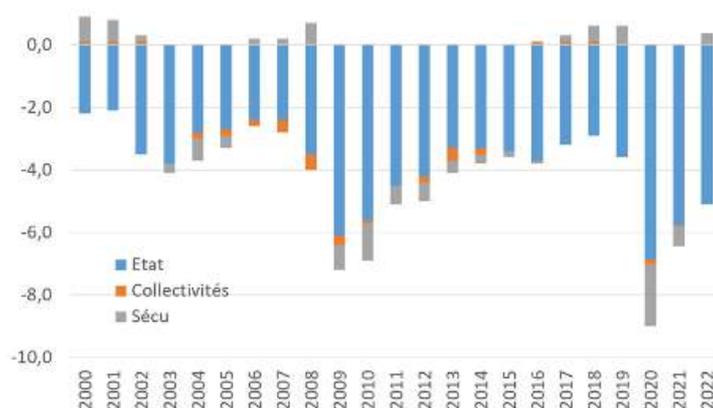
- Nous proposons 2,5 milliards € supplémentaires pour **renforcer les politiques publiques d'atténuation** - rénovations des bâtiments, préservation de la biodiversité - et **amorcer une politique d'adaptation** au changement climatique dans les territoires.

FINANCEMENT FINANCEMENT FINANCEMENT

1- TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE

Nous poursuivons la réduction du déficit public, mais avec pour 2024 une marche 2 fois moins haute que celle affichée par le Gouvernement. Ainsi, au lieu d'avoir un objectif de déficit à -4,4 points de PIB à fin 2024, nous retenons un objectif à -4,65 points de PIB à fin 2024.

L'évolution du déficit de la France est la suivante (en points de PIB) :



Depuis le début des années 2000, les réductions de déficit public supérieures à 0,5 point de PIB ont toujours été réalisées dans des contextes de croissance économique supérieure à 2%, sauf en 2013.

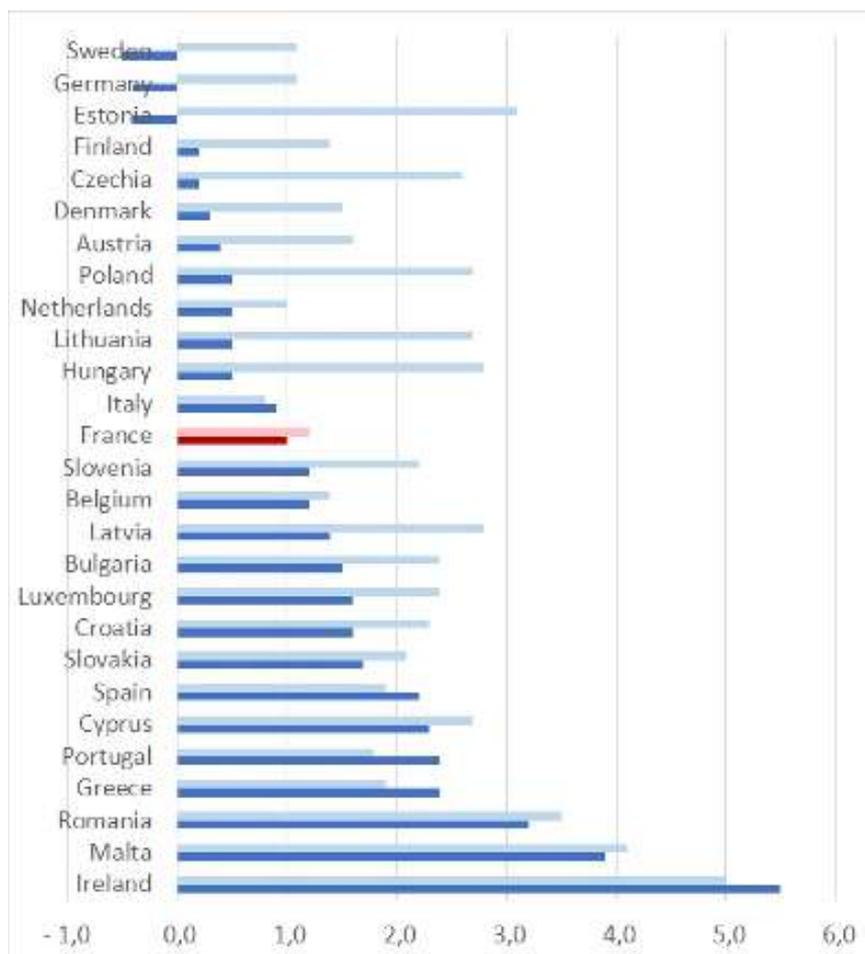
Dès lors, **il nous paraît crucial de ne pas abîmer la France avec une réduction de déficit public qui fragiliserait la situation sociale et l'activité économique.**

Année	Effort réalisé au cours de l'année (en points de PIB)	Croissance annuelle (en %)
2000		3,9
2001	-0,1	2
2002	-1,8	1,1
2003	-0,8	0,8
2004	0,4	2,8
2005	0,2	1,7
2006	1,0	2,4
2007	-0,2	2,4
2008	-0,7	0,3
2009	-3,9	-2,9
2010	0,3	1,9
2011	1,7	2,2
2012	0,2	0,3
2013	0,9	0,6
2014	0,2	1
2015	0,3	1,1
2016	0,0	1,1
2017	0,6	2,3
2018	0,7	1,9
2019	-0,8	1,8
2020	-5,9	-7,5
2021	2,5	6,4
2022	1,8	2,5

La France figure dans le dernier tiers de l'Europe pour sa croissance économique :

- 2022 : France = 20ème croissance PIB UE 27
- 2021 : France = 17ème croissance PIB UE 27
- 2020 : France = 21ème croissance PIB UE 27
- 2019 : France = 21ème croissance PIB UE 27
- 2018 : France = 21ème croissance PIB UE 27
- 2017 : France = 23ème croissance PIB UE 27

Pour 2023 et 2024, les perspectives de croissance économique, telles que calculées par la Commission européenne sont les suivantes, pour 2023 (en foncé) et pour 2024 (en clair).



2 – RECETTES

Ce plan de financement repose sur les principes suivants :

- **1/3 de fiscalité au titre de la justice sociale** : création d'un ISF vert pour 1% des ménages (400 000) qui détiennent le plus de patrimoine financier (supérieur à 2,2 millions d'€), création d'une taxe sur les super profits pour les entreprises
- **1/3 de réductions de niches sociales**, de charge de la dette et **d'adaptation de la trajectoire budgétaire**
- **1/3 de rétablissement d'impôts supprimés** par le Gouvernement : CVAE, ISF, PFU

Justice fiscale

- Entreprises :
 - 6,4 milliards € de taxe sur les super profits.
 - 3,3 milliards € de reconduite de la contribution des rentes infra marginales et la taxe sur les raffineurs.
- Ménages :
 - 2,7 milliards € pour l'ISF climatique pour les 1% des ménages qui ont le plus gros patrimoine financier. Greenpeace estime que les émissions de CO2 lié à leur patrimoine financier sont de 190 tonnes / an et par ménage. Avec une taxe carbone à 35 € la tonne (à noter qu'en 2023, la tonne de CO2 s'est échangée à plus de 100 €), ceci donne un montant d'ISF Vert de 1,9 milliards d'euros.
 - 5 milliards € de taxation des revenus dans les holdings financières des 75 ménages les plus riches.

Pilotage macroéconomique pour ne pas abîmer l'économie

- Adaptation de la trajectoire de réduction du déficit de manière à ne pas abîmer et fragiliser durablement l'économie française. Ainsi, le déficit public pourrait être réduit de 0,25 point de PIB et non de 0,5 point de PIB comme le prévoit le Gouvernement pour 2024.

Réduction de dépenses

- Entreprises : suppression de la réduction de cotisations branche Famille entre 2,5 et 3,5 SMIC (1,6 milliard €), suppression de la désocialisation des heures supplémentaires (2,2 milliards €).
- France : réduction de la charge de la dette de 5 milliards € en arrêtant les émissions d'obligations indexées sur l'inflation et en renégociant une partie de la dette existante indexée sur l'inflation.

Rétablissement de mesures fiscales supprimées par le Gouvernement

- Entreprises : 15 milliards € provenant de la CVAE supprimée.
- Ménages : 3,5 milliards € d'impôt de solidarité sur la fortune, 1 milliard € avec l'abrogation du prélèvement forfaitaire unique.

Lutte contre la fraude fiscale

- 6,3 milliards €

PROPOSITIONS DE RECETTES	GAIN (EN MILLIARDS €)
1 - Taxer les superprofits	6,4
2 - Taxer les superprofits des énergéticiens et des raffineurs	3,3
3 - Créer une taxe de 1% sur les rachats d'action	0,2
4 - Taxer les transactions financières dites "intraday"	0,5
5 - Créer un impôt climatique sur les 1% les plus riches	2,7
6 - Taxer les revenus dormants dans les holdings	5
7 - Adaptation de la trajectoire budgétaire	6,8
8 - Abroger des exonérations de cotisations sociales	3,8
9 - Meilleur pilotage de la dette	5
10 - Annuler la baisse des impôts de production	15
11 - Rétablir l'ISF de base	3,5
12 - Abroger le prélèvement forfaitaire unique	1
13 - Lutte contre la fraude fiscale	6
TOTAL RECETTES	59,2

→ **RÉPARTITION DES RECETTES PAR CATÉGORIE**

CATÉGORIES DE RECETTES	GAIN (EN MILLIARDS €)
Justice fiscale	18,1
<i>Entreprises</i>	10,4
<i>Ménages</i>	7,7
Pilotage macroéconomique pour ne pas abîmer l'économie	6,8
Réduction de niches sociales et pilotage de la dette	8,8
Rétablissement de fiscalité supprimée	19,5
<i>Entreprises</i>	15
<i>Ménages</i>	4,5
Lutte contre la fraude fiscale	6
TOTAL RECETTES	59,2

parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes
parti-socialiste.fr/nosdeputes